

## AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONDITIONS DE DIPLOME DE 60 AGENT·E·S TECHNIQUES DE LA PETITE ENFANCE

Un recrutement sans concours visant à pourvoir 60 emplois pour accéder au 1er grade du corps des agent·e·s techniques de la petite enfance de la ville de Paris est ouvert à partir du 9 octobre 2023 .

### CONTEXTE :

La Ville de Paris vous offre des possibilités d'effectuer une carrière particulièrement intéressante en termes de responsabilités et de formation. Selon vos compétences, votre formation, vos aspirations, votre expérience, vous pourrez tout au long de votre parcours professionnel

- o Vous former
- o Évoluer hiérarchiquement ou effectuer des mobilités géographiques tout en restant dans la capitale
- o Travailler dans un esprit de collaboration visant l'intérêt commun
- o Concilier votre vie professionnelle et votre vie privée

**Tous les talents et les diversités de parcours sont bienvenus.**

### DESCRIPTION DU POSTE ET CONDITIONS D'EXERCICES :

Les agent·e·s technique·s de la petite enfance assurent :

- Les fonctions de cuisine : élaboration des menus adaptés en collaboration avec le·la directeur·rice et l'équipe de la crèche. Préparation des repas à base de produits frais et confection des plats dans la cuisine de la crèche en respectant des règles de diététique et d'hygiène applicables aux collectivités publiques. Entretien des matériels et également en charge de la gestion des stocks.
- Les fonctions d'entretien (ménage) : assurer l'hygiène et la mise en état des locaux de jeux et de repas des enfants et celles des annexes (couloirs, local à poussettes, escaliers...). Utiliser pour ce faire des méthodes et des matériels de collectivité très différents de ceux des particuliers. Cette fonction nécessite, notamment, le sens de la sécurité car elle s'effectue dans un lieu recevant des enfants. Ainsi, il convient de mettre hors de portée des enfants les produits toxiques et d'utiliser des produits adaptés.
- Les fonctions de lingerie : assurer la distribution du linge propre dans les différentes sections de la crèche et entretien du linge.

### CONDITIONS POUR CONCOURIR :

Ce recrutement est ouvert aux candidat·e·s remplissant, au plus tard à la date de l'épreuve, les conditions générales d'accès à la fonction publique :

- Être de nationalité française ou ressortissant·e d'un autre État membre de l'Union Européenne ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Ne pas avoir subi de condamnations pénales figurant au bulletin n°2 du casier judiciaire incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction ;
- Remplir les conditions d'âge légales pour travailler.

## MODALITÉS DE SÉLECTION :

Le recrutement comprend les épreuves suivantes :

**I – Sélection des candidatures sur dossier:**

**II – Épreuves d'admission:**

- Une épreuve écrite de vérification des capacités du candidat à lire, écrire et compter.  
(durée 15 minutes – coefficient 1)
- Une épreuve orale - Entretien de motivation et de vérification de l'aptitude à acquérir les fondamentaux du métier au cours duquel les candidats disposeront des 3 premières minutes pour exposer votre parcours professionnel et vos motivations pour le poste  
(durée totale 15 minutes – coefficient 1)
- Une épreuve pratique de vérification des capacités de compréhension et mémorisation des consignes  
(durée d'environ 10 minutes – coefficient 1)

Les résultats des épreuves d'admission seront affichés à une date précisée ultérieurement sur les panneaux extérieurs de la direction des ressources humaines, 2 rue de Lobau – 75004 Paris et sur [www.paris.fr/recrutement](http://www.paris.fr/recrutement). Les lauréat.e-s recruté.e-s seront nommé.e-s stagiaires puis titularisé.e-s au bout d'un an si leur manière de servir a donné satisfaction.

Pour être nommé.e-s, ils-elles devront fournir les justificatifs attestant qu'ils-elles remplissent les conditions générales d'accès à la fonction publique mentionnées ci-dessus.

Modalités d'inscription :

**du 18 juillet 2023 au 08 septembre 2023**

Par internet sur le site : [Rejoignez la ville de Paris - Accueil](#)

Devront être joints les documents suivants :

- Un curriculum vitae détaillé indiquant notamment les éléments complets d'état civil, les diplômes ou le niveau d'études, les formations suivies et les emplois occupés en précisant leur durée. Les candidat.e-s sont invité.e-s à joindre copie de leur(s) diplôme(s) ainsi que tout justificatif utile. Une expérience en cuisine ou en préparation des repas est souhaitée.

Les candidats reconnu.e travailleur.euse en situation de handicap nécessitant des aménagements d'épreuves, doivent joindre :

- un certificat médical récent établi par un médecin agréé.e précisant la nature des aménagements d'épreuves nécessaires. (<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/listes-de-medecins-agrees-en-ile-de-France>)

**En cas de difficulté pour l'inscription en ligne, nos équipes vous accueillent** à l'adresse suivante : Ville de Paris - direction des ressources humaines – bureau du recrutement – 2, rue de Lobau – 75004 Paris du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00